

EN ROUTE VERS JERRIS

Après quelques jours de repos un chariot plus solide avec plus d'huttawas fut fabriqué et le conseil du village nous pressa (désireux d'éviter d'attirer l'attention des pillards) d'aller vendre le coffre à Jerris.

Nous décidâmes d'emprunter la route commerciale (~ 20 jours / 3 sem) afin d'éviter des cavaliers orks au nord-ouest et les écumeurs du ciel trolls à travers les monts Delaris.

La route nous amena à travers la passe de Wurchaz mais nous décidâmes d'éviter le fort théran, et c'est en redescendant de la passe, lorsque la pluie tomba drue sur les contreforts des monts Delaris, que nous tombâmes sur une scène de massacre ! Un convoi venait de se faire attaquer, les chariots encore fumants. Pas moins d'une quinzaine de cadavres (6 nains, 4 orks, 5 humains, 1 elfe / 9 hommes, 7 femmes) pour la plupart montrant des signes de blessures par armes tranchantes, leur vêtements découpés au niveau de la poitrine et leur cœur arraché ! Seul un humain « malade » à la peau jaune semble avoir été agressé par une bête. Mais chose étrange, aucune trace de cadavre des agresseurs, des traces montraient cependant qu'ils sont partie dans la même direction...

Un peu plus loin, en remontant les traces, nous entendîmes au loin des clameurs étranges. Nous avons trouvé le camp des assaillants composés de plusieurs tentes mais surtout d'un cercle composé de 15 bâtons dressés surmontés d'un cœur sanglonant. En son centre un sacrifice était en cours, une personne attachée hurlait pour que le cauchemard cesse.

Nous avons élaboré un sommaire plan pour surprendre ces cultistes (dont 1 ork retirant son accoutrement de bête) et arrêter la cérémonie. Heureusement pour nous, nombre des cultistes étaient déjà blessés, et, grâce à un tir précis d'Elwing nous réussîmes à libérer Qadeniar.

Qadeniar s'avéra être le fils d'un réputé marchand, Rejgane, et insista pour qu'on soit récompensé en achetant notre coffre...

La suite de notre route vers Jerris au nord des monts Delaris se déroula sans encombres.

(Fin de la partie du vendredi 15 février 2019)

